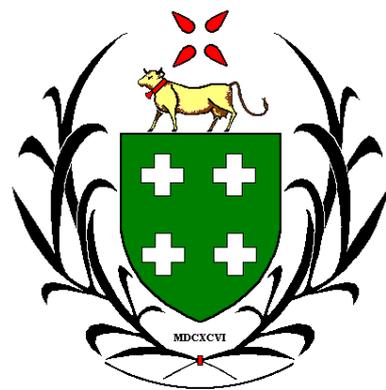
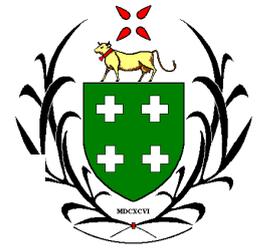


**OCTOBRE 2020**



# **BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION**

**COMMUNE DE FRANCON**



# LE MOT DU MAIRE

Franconaises, Franconais,

Je tenais avant toute chose à vous remercier vivement pour la confiance que vous avez accordée à la nouvelle équipe du conseil municipal, élue au premier tour des élections municipales qui se sont déroulées dans un climat un peu particulier lié au début de la crise sanitaire du COVID-19. Malgré cela, un grand nombre d'entre vous s'est exprimé, directement ou par procuration, ce qui nous a permis d'aboutir à un taux de participation élevé par rapport à la moyenne nationale.

Largement renouvelée, la nouvelle équipe (*présentée sur la page suivante*) réunit des compétences diverses avec une hétérogénéité de personnes récemment installées à Francon et d'autres implantées de longue date sur la commune. Nous nous efforcerons de répondre aux attentes des habitants, et mettrons notre énergie et toute notre détermination pour mener à bien les projets indispensables aux besoins de l'ensemble des franconais, poursuivant ainsi les actions entreprises par la précédente municipalité. Nous nous attacherons à faire perdurer leurs valeurs. J'en profite pour leur adresser mes sincères remerciements pour tout leur investissement et les précieux conseils qu'ils ont pu nous donner depuis le début du mandat.

Je tiens également à remercier l'ensemble de mes collègues élus, qui par leur vote, le samedi 23 mai, m'ont témoigné toute leur confiance en m'élisant maire pour les six prochaines années. Je mesure l'importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre village.

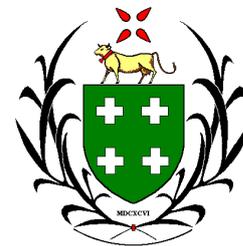
L'une des premières missions de ce début de mandat a été de s'adapter au contexte sanitaire actuel. Nous avons été contraints de mettre en place des protocoles afin de prendre toutes les précautions nécessaires. Aujourd'hui cela impacte le fonctionnement de l'école, de la mairie, des cérémonies religieuses ou républicaines et la gestion des festivités dans un lieu public. L'évolution de la pandémie liée à la Covid-19, nous oblige également à repenser, avec la collaboration des associations franconaises, l'organisation des prochaines manifestations, notamment celles de cette fin d'année 2020.

Je tiens à remercier tout le personnel communal pour leur investissement et leur rigueur dans la bonne application des mesures sanitaires.

Pour le bien de tous les franconais et de leurs proches, je vous invite vivement à respecter les gestes barrières, en espérant un retour rapide à une vie normale.

Vous pouvez compter sur mon entier engagement et celui de toute l'équipe pour notre beau village.

Madame Le Maire,  
Julie ALBOUY



# LES ELUS MUNICIPAUX

## PRESENTATION

Le conseil municipal a une compétence générale de droit commun pour régler par ses délibérations les affaires de la commune. Il se réunit au minimum une fois par trimestre sur convocation du maire et est constitué de onze membres pour notre commune.

## LES ELUS

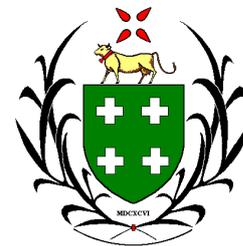
Julie ALBOUY – Maire  
 Marie-Andrée LAPORTE – 1<sup>ère</sup> Adjointe  
 Alexandre PERE – 2<sup>ème</sup> Adjoint  
 Jean-Michel CORDTIADE - Conseiller  
 Cyril DEJEAN – Conseiller  
 Béatrice ELGER – Conseillère  
 Georges GALEA - Conseiller  
 Didier LAUGIER – Conseiller  
 David METAIS – Conseiller  
 Marie-Laure MIROUZE – Conseillère  
 Michel MOULIE – Conseiller



## REPARTITION DES COMPETENCES AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

### Membres du Conseil Municipal délégués auprès des Syndicats

Syndicats	Titulaires	Suppléants
<b>SDEHG</b> Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne, <i>commission territoriale d'Aurignac</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ David METAIS</li> <li>➤ Didier LAUGIER</li> </ul>	
Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save <i>Compétence assainissement</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ David METAIS</li> <li>➤ Cyril DEJEAN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Marie-Andrée LAPORTE</li> <li>➤ Didier LAUGIER</li> </ul>
Syndicat Haute-Garonne Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Béatrice ELGER</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cyril DEJEAN</li> </ul>
Syndicat Agence de Gestion et de Développement Informatique (A.GE.D.I)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Julie ALBOUY</li> </ul>	



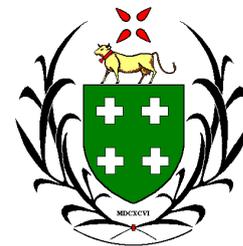
# LES ELUS MUNICIPAUX

## Membres du Conseil Municipal désignés pour participer aux syndicats auxquels adhère la Communauté des Communes

Syndicats	Titulaires	Suppléants
Syndicat mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch, <b>GALT</b> <i>Compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Béatrice ELGER</li> <li>➤ Alexandre PERE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Jean-Michel CORTIADE</li> </ul>
Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save <i>Compétence eau</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Alexandre PERE</li> <li>➤ Michel MOULIE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Georges GALEA</li> <li>➤ Jean-Michel CORTIADE</li> </ul>

## Membres des commissions communales

Commissions COMMUNALES	Titulaires	Suppléants
<b>APPEL D'OFFRES</b> <i>(seule commission obligatoire)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cyril DEJEAN</li> <li>➤ Didier LAUGIER</li> <li>➤ Jean-Michel CORTIADE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ David METAIS</li> <li>➤ Béatrice ELGER</li> <li>➤ Michel MOULIE</li> </ul>
<b>CHARGE DE LA DEFENSE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Didier LAUGIER</li> </ul>	
<b>REFERENT PANDEMIES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Julie ALBOUY</li> <li>➤ Georges GALEA</li> <li>➤ David METAIS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Alexandre PERE</li> <li>➤ Marie-Andrée LAPORTE</li> </ul>
<b>REFERENT Fibre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Julie ALBOUY</li> </ul>	
<b>AFFAIRES SCOLAIRES</b> <b>TRANSPORTS SCOLAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Marie-Andrée LAPORTE</li> <li>➤ Marie-Laure MIROUZE</li> <li>➤ Georges GALEA</li> </ul>	
<b>BATIMENTS COMMUNAUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ David METAIS</li> <li>➤ Cyril DEJEAN</li> <li>➤ Didier LAUGIER</li> </ul>	
<b>AGRICULTURE ENVIRONNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Michel MOULIE</li> <li>➤ Jean-Michel CORTIADE</li> <li>➤ Alexandre PERE</li> </ul>	
<b>ASSOCIATIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Marie-Andrée LAPORTE</li> <li>➤ Marie-Laure MIROUZE</li> <li>➤ Georges GALEA</li> </ul>	
<b>FINANCES COMMUNALES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ David METAIS</li> <li>➤ Béatrice ELGER</li> <li>➤ Michel MOULIE</li> </ul>	



# INFORMATIONS MAIRIE

---

## HEURES D'OUVERTURES DU SECRETARIAT

Actuellement, et ce jusqu'au 31 octobre 2020, les horaires d'ouverture du secrétariat sont le mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00.

### Modifications

A compter du lundi 2 novembre 2020, le secrétariat sera ouvert au public le mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

## PERMANENCES DE MADAME LE MAIRE

### Modifications

Madame Le Maire, ou l'un des adjoints, peut vous recevoir aux heures de permanences ou sur rendez-vous le :

- Jeudi de 14h30 à 17h00,
- Samedi de 10h00 à 12h00.

## ETAT CIVIL 2020

### Naissance

- Théa MARTY

### Mariage

- Sébastien ALBOUY et Amandine REBUZZI

### Décès

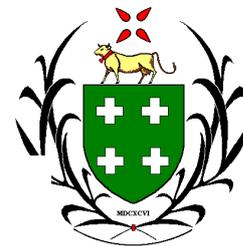
- Joséphine CAUBET
- Laurent GUIRAUD
- Léonce DANGLA

---

[www.mairie-francon31.fr](http://www.mairie-francon31.fr)

Téléphone : 05.61.98.87.65.

Mail : [mairiefrancon@wanadoo.fr](mailto:mairiefrancon@wanadoo.fr)



# FINANCES COMMUNALES

## 1/ LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2019

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	19 128.55			193 090.98	19 128.55	193 090.98
Opérations exercice	28 547.08	31 093.95	111 276.15	125 889.51	139 823.23	156 983.46
<b>Total</b>	<b>47 675.63</b>	<b>31 093.95</b>	<b>111 276.15</b>	<b>318 980.49</b>	<b>158 951.78</b>	<b>350 074.44</b>
Résultat de clôture	16 581.68			207 704.34		191 122.66
Restes à réaliser	13 748.00				13 748.00	
<b>Total cumulé</b>	<b>30 329.68</b>			<b>207 704.34</b>	<b>13 748.00</b>	<b>191 122.66</b>
<b>Résultat définitif</b>	<b>30 329.68</b>			<b>207 704.34</b>		<b>177 374.66</b>

## 2/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 ET DU BUDGET ANNEXE « PHOTOVOLTAÏQUE FRANCON »

Le budget communal s'équilibre en dépenses comme en recettes à 351 127,46 € :

- Pour la section de fonctionnement à 289 049,66 €
- Pour la section d'investissement à 62 077,80 €

Cette année, nous avons dû créer un budget annexe pour l'activité photovoltaïque, car cette activité relève d'une activité industrielle et commerciale.

Le budget annexe s'équilibre en dépenses comme en recettes à 31 259,35 € :

- Pour la section de fonctionnement à 9 440,66 €
- Pour la section d'investissement à 21 818,69 €

## 3/ LES TAUX COMMUNAUX POUR 2020

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de voter pour 2020, les taux suivants :

- Taxe foncière bâtie : 7,97 %, soit une augmentation de 1% par rapport à 2019
- Taxe foncière non bâtie : 77,27 %, soit un taux qui reste inchangé par rapport à 2019.



# FORMALITES ADMINISTRATIVES



## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous allez avoir 18 ans : vous serez inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à condition d'avoir effectué votre recensement citoyen lors de votre seizième anniversaire.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, il est possible de s'inscrire tout au long de l'année. La demande peut être faite soit directement

auprès de la mairie soit s'inscrire directement en ligne.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Au vu des pièces fournies, Madame le maire validera ou non votre inscription. Vous recevrez une notification de votre inscription.

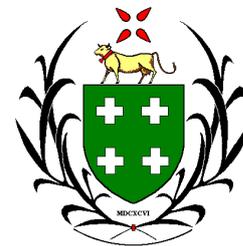
Si vous déménagez et faites les démarches pour vous inscrire dans une autre ville, la commune sera automatiquement informée par l'INSEE et vous serez radiés des listes électorales de la commune de Francon.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Lorsque vous avez 16 ans, vous devez vous faire recenser. La démarche est à faire en mairie.

Le bureau du recensement militaire invite chaque recensé à créer un compte sur « majdc.fr » pour suivre sa demande et obtenir des informations et documents.





# FORMALITES DIVERSES

## URBANISME

Quelques soient les travaux que vous envisagez, pensez à vous renseigner. Très souvent, il est nécessaire de faire une déclaration d'urbanisme.

Le document d'urbanisme de Francon est la carte communale. Elle est régie par le Règlement National d'Urbanisme. La Commune, par délibération, a décidé de soumettre à autorisation d'urbanisme les clôtures (délibération du 05/09/2008).

La taxe d'aménagement instaurée par la commune est de 4%. Elle est due à la délivrance de l'autorisation d'urbanisme et est calculée en fonction de la superficie de votre logement et d'une valeur fixée par le Préfet, chaque année.

La commune a décidé d'exonérer les abris de jardins de la taxe d'aménagement pour la part communale. La demande d'urbanisme est toutefois à faire.

## LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Les tarifs restent inchangés. Une caution de 150 € est demandée pour toute location ainsi qu'une attestation d'assurance.

	Pour les franconais	Pour les non franconais
Tarif été (du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	80,00 €	250,00 €
Tarif hiver (du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	130,00 €	300,00 €

**Cependant, en période de crise sanitaire, la salle des fêtes n'est pas louée pour des festivités.**

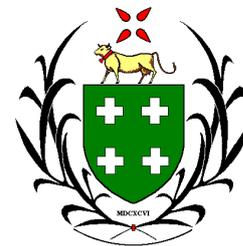
## PRET DE MATERIELS : TABLES – CHAISES

La commune peut prêter gratuitement aux habitants de Francon du matériel : chaises et tables. Vous vous engagez à utiliser le matériel en « bon père de famille » et à mettre le matériel emprunté à l'abri et à le restituer dès que possible.

## CONCESSIONS AU CIMETIERE COMMUNAL

Le tarif des concessions et leur durée n'ont pas changé :

- Les concessions sont délivrées pour une durée de 30 ans.
- Le terrain est à 40 € le m<sup>2</sup>.
- Pour le columbarium : 800 € la case de 45/45cm pouvant contenir 4 urnes.



# ACTUALITES



## NOTE AUX PROPRIETAIRES D'EQUIDES

La gendarmerie propose ses services aux propriétaires d'équidés et autres quadrupèdes, dans le cadre de l'opération « Tranquillité Equidés ».

Si vous êtes intéressés un formulaire est à retirer en mairie et à adresser par mail à la gendarmerie de proximité.

## PAYSANDISIA ARCHON

Nous vous adressons ci-dessous une information qui nous a été donnée par un franconais sur un papillon qui s'attaquerait au palmier. Si vous constatez la présence de ce papillon dans vos jardins, nous vous prions de bien vouloir nous le signaler.



« J'ai retrouvé une chrysalide au pied de mon palmier, photo ci-contre, en août 2020.

En faisant des recherches sur Internet, il s'avère qu'il s'agit de la chrysalide du Paysandisia archon, un papillon originaire d'Amérique du Sud, importée en Europe par l'Espagne, fin des années 90. Il s'est depuis répandu en France, via la Méditerranée, et gagne peu à peu les terres.

Ce papillon est nuisible pour les Palmiers. La femelle dépose ses œufs dans les fibres à la base des premières couronnes de **la mi-juin à la mi-octobre**. Les jeunes chenilles pénètrent rapidement dans le cœur du palmier et se nourrissent des jeunes pousses, causant petit à petit la mort du végétal.

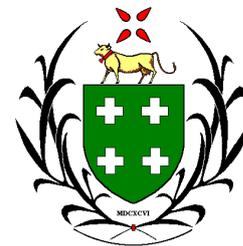
Comment reconnaître si un palmier est touché ?

- chrysalide au pied ou sur le tronc du palmier
- sciures sur les branches
- palmes trouées

Traitement : **technique de lutte biologique** qui utilise des organismes vivants pénétrant dans la chenille ou le ver par ses voies naturelles et s'y multiplie jusqu'à entraîner sa mort au bout de quelques jours... en vente sur internet. A pulvériser au cœur du palmier.

Voici un lien explicatif détaillé sur le papillon, les symptômes de l'attaque des larves, et comment combattre :

<https://www.promessedefleurs.com/conseil-plantes-jardin/ficheconseil/papillon-du-palmier-paysandisia-archon-lutte-traitement.> »



# LES ORDURES MENAGERES



Le service de ramassage des ordures ménagères est géré par la Communauté de Communes Cœur de Garonne.

Pour Francon, un nouveau calendrier de collecte est en place depuis le 5 octobre pour les **déchets résiduels** (couverture verte) et le **tri sélectif** (couverture jaune).

- collecte des déchets résiduels
- collecte du tri sélectif

Les rattrapages de collecte du **11 novembre** et du **25 décembre** ne sont pas encore définis. Cette information sera consultable sur le site Internet de la Communauté de Communes Cœur de Garonne ([cc-coeurdegaronne.fr](http://cc-coeurdegaronne.fr)).

Pour le **verre**, un container est à disposition au village, sur le terrain de pétanque.

Pour tous les **autres déchets**, ils sont à déposer à la déchèterie. Ne les laissez pas à côté des poubelles de quartier, les éboueurs ne les prendront pas. Préservons notre environnement ! A avoir chargé nos déchets, encombrants, allons à la déchèterie. Les agents qui y travaillent, guident chaque personne pour trier au mieux. Elle est ouverte en semaine du mardi au samedi. Consultez les horaires sur le site de la communauté de communes Cœur de Garonne.

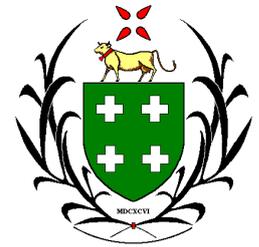
Nous dépendons de la déchèterie de Mondavezan. Pour y accéder, munissez-vous d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile, c'est tout.

**Les pneus de véhicules légers** (tondeuses, vélo, ...) sont à déposer à la déchèterie de Rieumes.

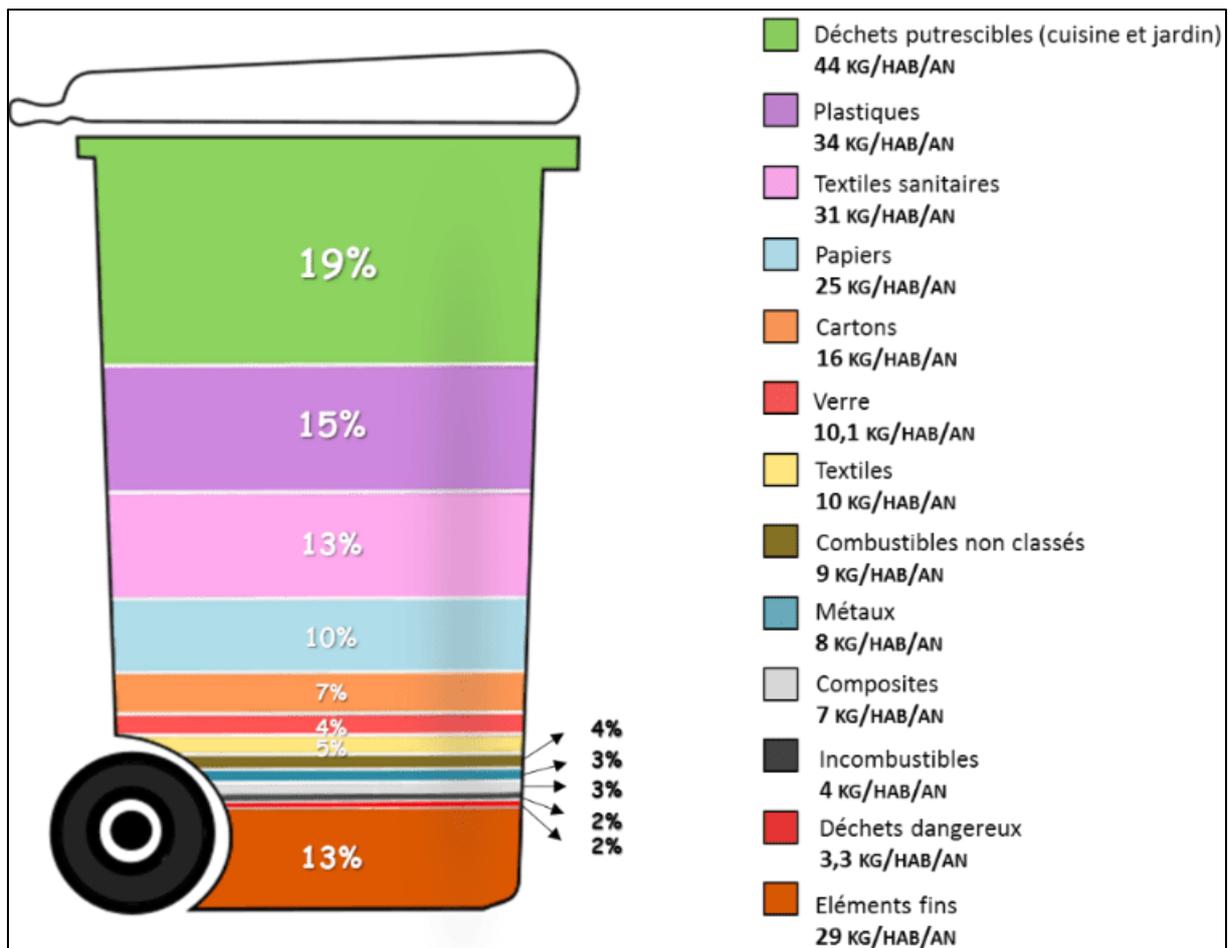
Un service de broyage des **déchets verts** va être mis en place. Nous vous tiendrons informés.

Pour toute question, vous pouvez contacter le service déchèterie dont nous dépendons soit par téléphone, **05 61 97 00 66**, soit par mail : [dechets@cc-coeurdegaronne.fr](mailto:dechets@cc-coeurdegaronne.fr).

Octobre		Novembre		Décembre	
1	J	1	D	1	M
2	V	2	L	2	M
3	S	3	M	3	J
4	D	4	M	4	V
5	L	5	J	5	S
6	M	6	V	6	D
7	M	7	S	7	L
8	J	8	D	8	M
9	V	9	L	9	M
10	S	10	M	10	J
11	D	11	M	11	V
12	L	12	J	12	S
13	M	13	V	13	D
14	M	14	S	14	L
15	J	15	D	15	M
16	V	16	L	16	M
17	S	17	M	17	J
18	D	18	M	18	V
19	L	19	J	19	S
20	M	20	V	20	D
21	M	21	S	21	L
22	J	22	D	22	M
23	V	23	L	23	M
24	S	24	M	24	J
25	D	25	M	25	V
26	L	26	J	26	S
27	M	27	V	27	D
28	M	28	S	28	L
29	J	29	D	29	M
30	V	30	L	30	M
31	S			31	J

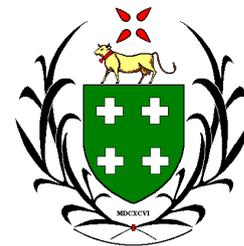


Pour votre information, voici le contenu actuel de nos poubelles :  
 (D'après une analyse de la composition des poubelles de la Communauté de Communes Cœur de Garonne effectuée en 2017)



Extrait de la page Internet : <https://www.cc-coeurdegaronne.fr/environnement/zdzc/>  
 Consultée le 5 octobre 2020

**Objectif 2023** : Mieux trier pour moins payer



# L'ECOLE – Mot des écoliers

Salutations,

Dans notre merveilleuse école de Francon, ce petit village qui regorge de surprises, nous comptons 23 écoliers aux tempéraments bien différents : 8 CE2, 4 CM1 et 11 CM2, 14 filles et 9 garçons.

Cette année se déroule parfaitement bien, nous allons en discuter :

- Débutons par les plats exquis et préparations succulentes que nous concocte Evelyne notre cantinière avec toujours autant d'énergie
- Poursuivons avec les projets de l'année (report des projets de l'an passé, merci Covid 😊) : un cycle vélo au sein de la commune, des chants occitans, de la danse avec les autres écoles du RPI (Alan et Terrebasse), l'enfant caché (sur les enfants juifs cachés pendant la seconde guerre mondiale).

Une 24ème élève a rejoint la troupe en septembre, elle s'appelle Flocon, possède des plumes, un bec, 2 pattes, une crête et va bientôt pondre des œufs... Elle a aussi réponse à tout ... D'autres projets viendront se rajouter au fil de l'année.

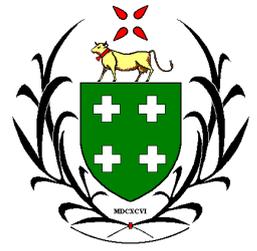
- Nous avons essayé de plier bagage pour un voyage inouï en Vendée mais la préfecture nous a retenus à domicile. Nous allons donc tenter une dernière fois notre chance la semaine du 3 mai 2021 pour pratiquer le surf sur de belles vagues, visiter les marais salants, les dunes, l'aquarium de La Rochelle, l'amphithéâtre de Saintes et pour finir passer une journée inoubliable au Puy du Fou.
- Pour financer ces projets, nous avons cuisiné des pommes ramassées par l'école maternelle d'Alan et les avons vendues à nos proches, voisins...

Merci à tous les habitants qui ont participé et ainsi contribué à notre ouverture culturelle !

- Le reste du temps, nous apprenons énormément de choses intéressantes concernant le français, les maths, l'anglais, l'histoire, les sciences, le sport... On travaille dur pour calculer plus efficacement et écrire correctement !

D'ailleurs savez-vous ce que signifie l'expression « Appeler un chat, un chat » ?

Eh bien cela signifie « ne pas avoir peur d'appeler les choses par leur nom ». Cette



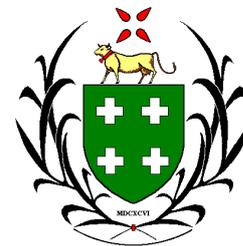
expression du 18ème siècle a été utilisée la première fois par le poète Boileau dans une satire dénonçant l'hypocrisie de la société.

- Tout se passe bien, cette école est fabuleuse, même s'il y a de petites disputes entre amis, cela nous apprend aussi à grandir 😊.
- Pour terminer, voici quelques petites devinettes :
  - 1) Quel est le comble pour un facteur ?
  - 2) Quel est le titre du 4ème volet de la saga Harry Potter ?
  - 3) Quelle est la ville la plus proche de l'eau ?
  - 4) Mr et Mme Honnête ont une fille, elle s'appelle...
  - 5) Mr et Mme Karembou ont un enfant, il s'appelle...

Les 23 têtes blondes (ou presque) de Francon

Réponses aux questions :

De finir complètement l'ombre  
Harry Potter et la coupe de feu  
Bordeaux  
Camille, Camille  
Six fois sept, c'est Karembou



# LES ASSOCIATIONS

## LE COMITE DES FÊTES

Bonjour à tous,

Quelques changements ont été apportés au bureau du comité des fêtes cette année. Effectivement, lors de l'assemblée générale, qui s'est déroulée le 11 septembre dernier, ont été élus ALBOUY Clément et DUCOUSSO Céline aux postes respectifs de secrétaire et secrétaire adjointe. CHANGEAT Elvire occupe le poste de trésorière épaulée par le trésorier adjoint ALBOUY Denis. Pour finir, CHANGEAT Éric et moi-même, poursuivons notre rôle en tant que vice-président et président.

Nous traversons une année particulière pleine de perturbations et d'interrogations.

La tentation était grande, nous avons hésité à organiser une fête cette année. Mais la sagesse et la prudence seront de mise pour les animations à venir. Il a été décidé que nous ne ferons pas prendre de risques aux Franconais, et de ce fait, suspendre au maximum les regroupements.

La messe ainsi que le dépôt de gerbe au monument aux morts seront maintenus, le **samedi 24 octobre à 11 heures**. Néanmoins, les soirées, repas, aubades, ... et toutes autres activités seront annulées.

Des idées ont fleuri dans nos têtes pour vous proposer tout de même quelques animations, un petit clin d'œil pour vous amuser et vous dire que l'on pense à vous.

Nous remercions au passage tous les membres du comité des fêtes et toutes les personnes qui aident, de près ou de loin, à faire vivre et divertir notre cher petit village. Cela demande beaucoup de temps et d'investissement personnel mais vous répondez toujours présents et motivés.

Un grand merci également à la commune qui nous suit depuis de nombreuses années. Un soutien moral, matériel et financier qui permet de mettre en œuvre nos idées.

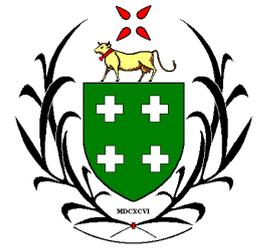
Et pour finir, merci à vous aussi les Franconais, sans vous, tout cela ne serait pas possible.



Dans l'espoir de tous vous retrouver nombreux et en pleine forme au plus vite.

Prenez soin de vous et de vos proches.

LAUGIER Brice



# LES ASSOCIATIONS

## **ACCA de FRANCON** (Association de Chasse Communale Agréée)

Cette année, la saison de chasse a démarré de façon particulière. COVID oblige, nous n'avons pu organiser notre assemblée générale. Le renouvellement du bureau n'a pu se faire, les votes étant repoussés en 2021. Nous avons aussi enregistré une baisse d'adhérents.

De plus, depuis le début de l'été, un projet de RIP (Référendum d'initiative partagée) pour les animaux, a été officiellement lancé. Si le texte est maintenu en l'état, les électeurs devront se prononcer pour ou contre l'ensemble des points suivants :

- Interdiction de l'élevage en cage,
- Interdiction de l'élevage à fourrure,
- Interdiction de l'élevage intensif,
- Interdiction de la vénerie, du déterrage et des chasses traditionnelles, etc. etc...

Le 25 Août 2020, une autre proposition de loi reprend les propositions du RIP et ajoute le souhait de mieux protéger les animaux que l'être humain emploie ou côtoie, dans les domaines du loisir, de l'élevage agricole ou de la chasse.

A terme, l'interdiction des battues ? Je vous laisse seuls juges des conséquences à venir, si cette loi est votée. Le monde agricole a du mauvais sang à se faire...

Mais revenons à des choses plus intéressantes. Cet été nous avons pu voir sur notre commune des couvées de faisans ainsi que de perdreaux. Ceci, grâce en partie, au prélèvement de 25 renards et 6 fouines, effectué sur la commune.

Quelques corbeaux ont été chassés au moment du semis du maïs, afin de minimiser les dégâts.

Des battues aux sangliers ont été organisées par l'équipe dédiée, cette population d'animaux étant en constante augmentation.

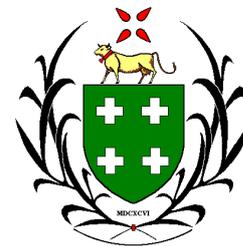
Des battues aux chevreuils seront organisées comme tous les ans.

La population de lièvres reste stable. On peut apercevoir aussi de plus en plus de palombes sédentaires.

Nous tenons à remercier la Mairie pour la subvention qu'elle nous a alloué et les agriculteurs, qui sont des partenaires essentiels pour que vive la chasse.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année et surtout prenez bien soin de vous.

B. Duquesne



# LES ASSOCIATIONS

## A.S.L.F (Association Sports et Loisirs de Francon)

Au vu de la conjoncture actuelle, rien n'est prévu pour cette année.  
Nous vous tiendrons au courant.

Bonne santé à tous,

La Présidente, Marie-Andrée LAPORTE

## A.P.E.A.F.T.



L'association des parents d'élèves du RPI Alan - Francon - Terrebasse ce sont des parents bénévoles impliqués dans la vie de ces 3 écoles pour soutenir les projets pédagogiques en lien avec l'équipe enseignante du regroupement intercommunal.

Une nouvelle année commence, avec les cicatrices du COVID19, et avec elle, c'est une nouvelle équipe de parents qui repart pour la survie de l'A.P.E.A.F.T.

Le virus va fortement limiter les manifestations habituelles pour cette année (loto, goûter de Noël, marché artisanal, kermesse et spectacle de fin d'année) mais des alternatives existent pour permettre aux écoles de continuer à financer leurs projets (vente de chocolats, calendrier, photos, location de château gonflable "à partir de 40€/jour", etc. ...).

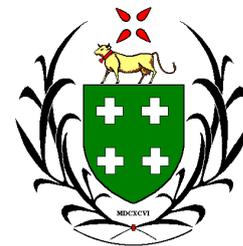
Enfin, nous croyons beaucoup en l'apport d'idées nouvelles. Nous avons besoin de vous pour échanger, créer, construire, installer, etc...



Association des parents d'élèves - RPI - Alan - Francon - Terrebasse



[apeaft@outlook.fr](mailto:apeaft@outlook.fr)



# BESOIN D'AIDE(S)



**DIVERS SERVICES SONT PROPOSES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE GARONNE ET SONT ACCESSIBLES DEPUIS LE SITE INTERNET.**

## AIDE A DOMICILE

<https://www.cc-coeurdegaronne.fr/action-sociale/aide-a-domicile/>

### Le service d'aide et d'accompagnement à domicile

« Ce service a pour vocation de permettre aux personnes âgées fragilisées par la perte d'autonomie, de demeurer dans leur milieu de vie habituel. Il s'adresse aussi à des personnes en sortie d'hospitalisation ou en situation de handicap, à des jeunes femmes en retour de maternité, en intervenant sur tous les aspects de la vie quotidienne. »

**Vous pouvez joindre le service du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 au 05 61 98 42 26 ou par mail [s.personne@cc-coeurdegaronne.fr](mailto:s.personne@cc-coeurdegaronne.fr)**

## TRANSPORT A LA DEMANDE

<https://www.cc-coeurdegaronne.fr/action-sociale/transport-a-domicile/>

Un service de mobilité appelé « En route Simone » vient vous chercher chez vous et vous amène à une destination sur le territoire de la Communauté de communes Cœur de Garonne. Ce service fonctionne uniquement sur réservation. Il est accessible à TOUS ! Un aller-retour coûte 2€.

**Pour plus d'information, contactez les services au 05 61 98 27 72.**

## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

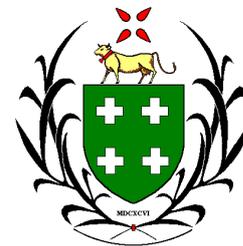
<https://www.cc-coeurdegaronne.fr/action-sociale/accompagnement-social/>

**Vous avez besoin de conseils, vous traversez une période difficile, vous pouvez contacter le service social, Madame Bernadette DENTINGER : Tél. 07 71 36 53 05**  
Elle vous recevra avec ou sans rendez-vous du mardi au vendredi :

- **Le Fousseret** (136 route de Pouy de Touges) les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 9h à 12h30 ;
- **Cazères** (31, promenade du Campet) les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi du mois 9h à 12h30.

[www.cc-coeurdegaronne.fr](http://www.cc-coeurdegaronne.fr)

Maison du Campet à Cazères, Maison des Pyrénées, Maison du Touch à Rieumes



# BESOIN D'AIDE(S)

## AIDE AUX ENTREPRISES

<https://www.cc-coeurdegaronne.fr/developpement-economique/soutien-entreprises/>

Besoin de conseils ou de soutien pour votre entreprise, **contactez Marie SENTENAC** par mail à [d.territorial@cc-coeurdegaronne.fr](mailto:d.territorial@cc-coeurdegaronne.fr) ou par téléphone au 05 61 98 27 72.

## BIEN VIEILLIR

<https://www.cc-coeurdegaronne.fr/action-sociale/prevention-seniors/>

Des activités créatives et sportives sont ouvertes à toutes les personnes de plus de 60 ans et sont prises en charge par la Communauté de Communes. Un transport est assuré pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

**Renseignements et inscriptions :**

au 05 61 98 27 72 ou [s.personne@cc-coeurdegaronne.fr](mailto:s.personne@cc-coeurdegaronne.fr)

## ANIMAUX ERRANTS

Toute personne qui détient des animaux se doit de les garder chez soi et éviter qu'ils errent dans la commune et causent des désagréments, source très souvent de conflits entre voisins.

La loi interdit la divagation d'animaux domestiques et des animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. La Commune est tenue d'adhérer à une fourrière.

Depuis 2019, cette compétence a été transférée à la Communauté de Communes. Elle prend en charge la participation que les communes donnaient à l'association « Capucine » et adhère à d'autres refuges.

Pour joindre le service chargé des animaux errants, vous pouvez directement contacter le 05.61.97.93.92.



## EN MATIERE DE TRAVAUX, DE RENOVATION DE VOTRE LOGEMENT, CONSEILS EN ENERGIE,

Le Pays du Sud Toulousain peut vous accompagner dans vos projets et démarches. Vous pouvez les contacter au 05.61.97.34.20 ou par mail à

[infoenergie@payssudtoulousain.fr](mailto:infoenergie@payssudtoulousain.fr) ou sur le site [www.objectifreno.fr](http://www.objectifreno.fr).